

## Budget 2009

### Editorial

---

#### Le compte administratif 2009 peut être synthétisé en trois observations :

- Des dépenses de fonctionnement tenues, en très faible augmentation (1%) ;
- Des recettes de fonctionnement qui n'évoluent plus ;
- Des dépenses d'investissement renforcées au secours de la croissance qui a été particulièrement morose en 2009. « Tenir » le fonctionnement en maintenant notre niveau de services à la population n'est pas chose aisée. Il faut une réelle volonté politique, et la vigilance de l'ensemble des services de la commune est sollicitée.

Anticiper la baisse inéluctable de nos recettes de fonctionnement est un autre défi à relever puisque l'État se désengage progressivement, ses propres ressources ayant également diminué.

Participer au maintien de l'emploi et lutter contre la crise structurelle qui a frappé nos économies à l'automne 2008 étaient une responsabilité majeure de nos collectivités locales, et Saint-Benoît a assumé, à son niveau, cette responsabilité.

Parmi les investissements significatifs réalisés par la municipalité en 2009, citons notamment :

- L'aménagement du centre-bourg, très largement subventionné : 325 000 €
- L'entretien des bâtiments des écoles et la dotation en équipements informatiques: 62 000 € ;
- La fin des travaux d'aménagement du local de l'ANCRE en centre-bourg pour 109 000 € ;
- La réfection de la voirie pour 181 000 €.

En 2010, nous poursuivrons la réhabilitation du viaduc avec un engagement financier significatif de 210 000 €, que nous aurions préféré consacrer à d'autres projets.

Préparer les défis que représente l'évolution du paysage budgétaire des collectivités locales est l'une de nos préoccupations constantes.

[Pour tout renseignement complémentaire, contactez Jean-Luc Mondon, Adjoint aux Finances.]

### Le compte administratif 2009

---

**Il est le miroir de notre gestion pour 2009 :** nous l'examinerons à travers les dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement :

⇒ Dépenses de fonctionnement en euros

Charges de personnel (chap 012)	2 858 397,00
Intérêts de la dette (art 6611)	155 877,00
<b>Sous-total charges courantes</b>	<b>3 014 274,00</b>
Charges à caractère général (chap 011)	1 564 742,00
Contingents et participations obligatoires (art 655)	9 491,00
Subventions versées (art 657)	478 451,00
Dépenses diverses	140 451,00
Charges induites des investissements	0,00

<i>Sous-total charges d'exploitation</i>	<b>2 238 743,00</b>
Atténuation de produit (chap 014)	45 608,00
<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>5 253 017,00</b>

⇒ Recettes de fonctionnement en euros

Produit des taxes directes (art 7311)	2 807 197,00
Rôles supplémentaires	
<b>Produit des contributions directes</b>	<b>2 807 197,00</b>
Taxe additionnelle aux droits de mutation (art 7381)	113 940,00
Taxe sur l'électricité (art 7351)	109 324,00
Attribution de compensation (art 7321)	490 254,00
Redevance d'occupation du domaine public (art 733 hors 7331)	3 555,00
Taxe de séjour (art 7362)	0,00
Taxes sur la publicité (art 7368)	9 778,00
Autres taxes	0,00
<b>Sous-total fiscalité indirecte</b>	<b>726 851,00</b>
Compensations fiscales (art 748)	90 172,00
DGF, dotation forfaitaire (art 7411)	720 824,00
DGD (art 746)	634,00
Dotation de solidarité rurale - DSR (art 74121 et 74122)	65 072,00
Dotation de Solidarité Communautaire (art 7322)	405 271,00
Autres dotations (autres articles chap 74)	276 632,00
<b>Sous-total dotations</b>	<b>1 558 605,00</b>
Produits des services (chap 70)	415 385,00
Produits de gestion courante (chap 75)	65 890,00
Recettes diverses	76 198,00
Produit des cessions d'immobilisations (art 775)	4 070,00
<b>Sous-total autres recettes</b>	<b>561 543,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>5 654 196,00</b>

⇒ Données de synthèse

<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>5 654 196,00</b>
Produit des contributions directes	2 807 197,00
Sous-total fiscalité indirecte	726 851,00
Sous-total dotations	1 558 605,00
Sous-total autres recettes	561 543,00
<b>Total dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>5 253 017,00</b>
Charges de personnel (chap 012)	2 858 397,00
Sous-total charges d'exploitation	2 238 743,00
<b>Épargne de gestion</b>	<b>552 986,00</b>
Intérêts de la dette (art 6611)	155 877,00
<b>Épargne brute</b>	<b>397 109,00</b>
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166)	298 156,00
<b>Épargne nette</b>	<b>98 953,00</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 311 534,00</b>
Besoins d'investissement	997 473,00
Autres investissements hors PPI	15 905,00
Capacité d'investissement résiduelle	0,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>908 954,00</b>
Emprunts (art 16 hors 166)	230 000,00
Sous-total recettes d'investissement	678 954,00
<b>Fonds de roulement en début d'exercice</b>	<b>750 785,00</b>

⇒ Commentaires :

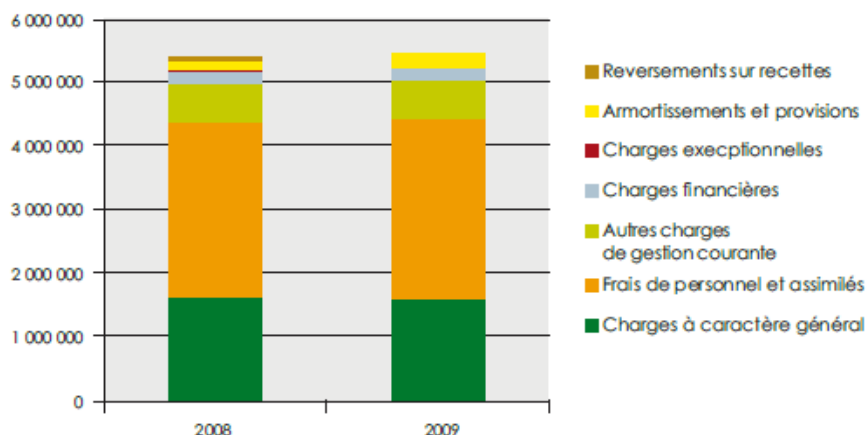
Le montant réel des dépenses de fonctionnement s'élève à **5 253 017 €**, soit une hausse de **1,02 %** par rapport à 2008. La charge de personnel, qui représente 54 % des dépenses de fonctionnement, a été maîtrisée avec une hausse de **2,50 %**. Le montant global des recettes réelles de fonctionnement s'élève à **5 423 156 €**, soit une stagnation par rapport à 2008 (-0,20%).

Avec l'excédent reporté, les recettes de fonctionnement 2009 sont de **6 423 569 €**, ce qui représente un excédent de fonctionnement de **578 029 €**.

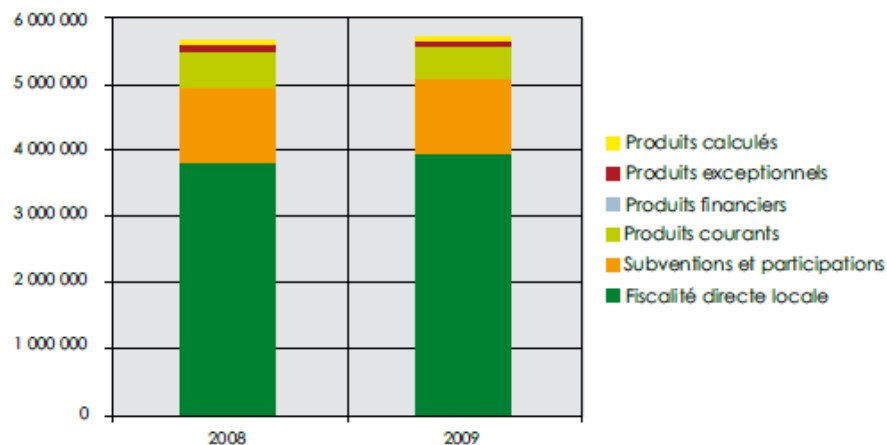
Notre épargne brute avant remboursement du capital de la dette s'élève à **397 109 €**. Elle est en diminution par rapport à 2008 (-14%).

⇒ Examinons la répartition et la nature de nos dépenses de fonctionnement :

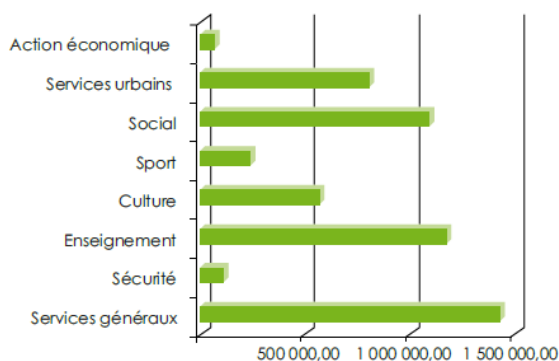
Répartition des charges de fonctionnement



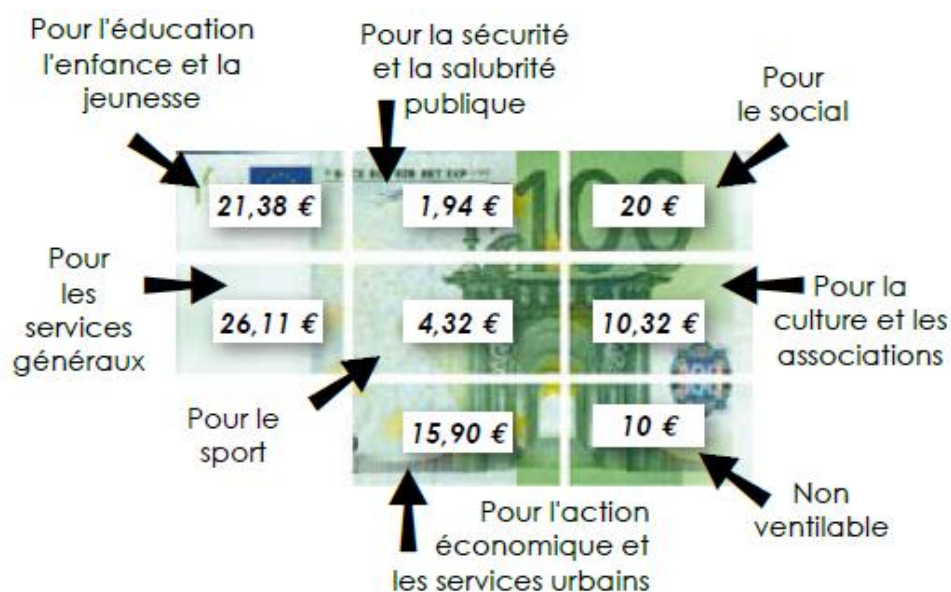
Répartition et nature des recettes de fonctionnement



⇒ Dépenses analytiques de fonctionnement :



⇒ 100 € de dépenses de fonctionnement :



## Opérations d'investissement

⇒ Recettes d'investissement en euros :

Fctva (fonds compensation de la tva) (art 10222)	275 180,00
Subventions perçues (liées au PPI)	300 818,00
Taxe d'urbanisme (art. 10223, 10224, 10225)	102 956,00
<b>Sous-total recettes d'investissement</b>	<b>678 954,00</b>
Emprunts (art 16 hors 166)	230 000,00
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>908 954,00</b>

⇒ Dépenses d'investissement en euros :

Dépenses d'équipement (art 20, 21, 23 hors 204)	997 473,00
<b>Besoins d'investissement</b>	<b>997 473,00</b>
Autres investissements hors PPI	15 905,00
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166)	298 156,00
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1 311 534,00</b>

## Les données synthétiques

Article 13 de la loi n° 92.125 du 6 février 1992

Libellés	Saint-Benoît	Région Poitou-Charentes	France
(Données 2006 / 2004)	7000 Habitants	5000-10000 Habts	5000-10000 Habts
Dépenses réelles de fonctionnement / population	757	715	889
Produit des impositions directes / population	390	349	553
Recettes réelles de fonctionnement / population	784	871	1102
Dépenses d'équipement brut / population	412	258	341
Dette en capital au 01-01 / population	542	867	890
Dotation globale de fonctionnement / population	100	197	223

⇒ Analyse de quelques ratios significatifs, à travers une analyse financière sommaire :

Comme chaque année, le Trésorier a adressé fin août à notre commune les ratios financiers 2008. Cette analyse repose sur **cinq ratios** qui sont en règle générale en amélioration pour 2008.

Tout d'abord, le **ratio de surendettement** qui indique les marges de manœuvre de la commune pour les années à venir. Le ratio se calcule ainsi : en-cours de la dette / produits de fonctionnement.

Le seuil d'alerte est à 1,6 pour une commune de notre importance. Ce ratio est pour Saint-Benoît à **0,69 en 2008**, et il est en nette amélioration par rapport à 2007 (0,80).

**Le coefficient d'autofinancement courant**, c'est à dire la possibilité pour la Commune de financer, une fois payé l'ensemble des dépenses de fonctionnement courantes, des opérations plus conséquentes. C'est en quelque sorte l'équivalent pour un ménage de sa possibilité, au-delà des achats courants, de pouvoir financer une habitation ou une voiture. Le ratio se calcule ainsi : (charges de fonctionnement + remboursement de la dette) / produits de fonctionnement. Le seuil d'alerte est à 1. Lorsque le ratio est supérieur à 1, la commune ne peut plus autofinancer ses investissements et doit contracter de nouveaux emprunts, ou conduire une politique de restriction budgétaire, réduisant ses possibilités de développement. Ce ratio s'améliore puisqu'il est fixé à **0,95 en 2008** au lieu de 0,99 en 2007.

**Le ratio de rigidité structurelle** correspond aux dépenses incompressibles auxquelles la Commune est confrontée : ce sont les dépenses de personnel, les assurances, les intérêts des emprunts, le chauffage. Une gestion rigoureuse et économe des deniers publics permet de limiter ces dépenses obligatoires.

Le ratio se calcule ainsi : (frais de personnel + annuité de la dette) / produits de fonctionnement.

Le seuil d'alerte est à 0,65 : nous sommes à **0,52 en 2008** au lieu de 0,57 en 2007, ce qui démontre que les efforts entrepris pour contenir les dépenses de fonctionnement portent leurs fruits.

**Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal** est un indicateur général de pression fiscale, égal au rapport entre le produit des trois<sup>1</sup> taxes voté par la commune (habitation, foncier bâti et non bâti) et le potentiel fiscal. Il mesure la possibilité pour la Commune d'augmenter ou non les impôts.

Le potentiel fiscal d'une commune est égal à la somme que produiraient les trois taxes directes de notre collectivité si l'on appliquait aux bases communales de ces trois taxes le taux moyen national d'imposition à chacune de ces taxes.

Le ratio se calcule ainsi : produit des 4 taxes communales / potentiel fiscal.

Le seuil d'alerte est à 1,01 : nous sommes à **0,98 en 2008** à Saint-Benoît, ce qui indique que la Commune dispose d'une marge de manœuvre appréciable.

Enfin, le **ratio « encours de la dette par habitant »** s'élève à **539 euros en 2008**, au lieu de 579 euros en 2007. Il est très inférieur aux moyennes départementales (1 071 €) et régionales (864 €).

<sup>1</sup> La taxe professionnelle est perçue par la communauté d'agglomération

## Les investissements financés en 2009

<b>Investissements 2009</b>	<b>Montant TTC</b>
Aménagement du centre-bourg	325 084 €
Voirie	181 289 €
Viaduc	11 517 €
Crèche	10 476 €
Matériel et mobilier	51 076 €
La Hune	81 700 €
Local accueil jeune	109 300 €
Éclairage public	50 154 €
Matériel et mobilier scolaire	31 803 €
Bâtiments scolaires	30 996 €
Police municipale	24 296 €
Espaces verts	47 771 €
Divers (dont matériel de transport)	39 490 €
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>994 952 €</b>

## Subventions aux associations en 2009 : Total : 355 943 €

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Fonctionnement</b>	<b>Exceptionnelle</b>
A.S.L.C.	500 €	
Activités pour les écoles		6 145 €
Comité des Fêtes	20 000 €	
Relations Internationales	2 100 €	
Comité de Jumelage Lorch	1 500 €	
Ecole de musique	26 000 €	1 054 €
Organisation Hune Evénements	55 000 €	
Espérance sportive - Football	11 500 €	
Arc Image	8 500 €	
Association Amis de la bibliothèque	2 500 €	
CLSH Multisports comité de volley	900 €	
ADECT	47 100 €	
Futurolan	1 800 €	
Folklore.Art.Traditions	1 000 €	
Club informatique	12 000 €	
Décoration Florale	500 €	
Bidibull'	1 200 €	
Les Baladins	100 €	
La Compagnie des archers	1 000 €	
Couture création	400 €	
Cyclo VTT	500 €	
JAD	2 000 €	
Danse créative	700 €	
Ecoles arts plastiques	1 300 €	
Gymnastique Volontaire	1 000 €	
Judo	2 000 €	
Odalisque	300 €	
Tennis	3 810 €	
Tennis de table	2 500 €	
Théâtre populaire Pictave	800 €	
Trompes de chasse	300 €	
Volley ball	18 000 €	

<b>Scrabble</b>	100 €	
<b>ANCRE</b>	11 000 €	
<b>Scouts de France</b>	500 €	
<b>OGEC</b>	42 900 €	
<b>Classes de découverte</b>	- €	
<b>Club Cœur et santé Poitiers</b>	200 €	
<b>Crèche les Polissons</b>	29 035 €	
<b>COMAS des villes et CA Poitiers</b>	13 970€	
<b>Commune libre de Flée</b>	750 €	
<b>Amicale Employés Communaux</b>	2 000 €	
<b>Club "Le Val du Clain"</b>	800 €	
<b>Association des Amis de la B.D.V.</b>	685 €	
<b>Association Quartiers Varenne</b>	600 €	
<b>A.C.C.A.</b>	460 €	
<b>Comité de Chantejeau</b>	600 €	
<b>Canoë Kayak Club</b>	350 €	
<b>Choeur d'Adultes Chantejeau</b>	500 €	
<b>U.N.C.</b>	400 €	
<b>Foyer C.E.S. Chantejeau</b>	200 €	400 €
<b>F.N.A.C.A.</b>	400 €	
<b>Donneurs de Sang Bénévoles</b>	230 €	
<b>Entente de Smarves Athlétisme</b>	150 €	
<b>Foyer collège Ronsard</b>	- €	
<b>Circuit Abbaye Haut Poitou</b>	100 €	
<b>Yumiya</b>	400 €	
<b>Les Joyeux Bourdons</b>	100 €	
<b>Prévention Routière</b>	230 €	
<b>Les doigts d'or</b>	250 €	
<b>Fanatenane</b>	400 €	
<b>Abeille de la Vienne</b>	150 €	
<b>Jardins familiaux</b>	200 €	
<b>Band'annonce</b>	400 €	
<b>Les XV du Poitou</b>	1 000 €	
<b>Comité départemental du tourisme</b>	200 €	

Vie Quotidienne	300 €
Halo de Fer	250 €
Association des concours hippiques	400 €
Union Vélocipédique Poitevine	100 €
Dentellières du Poitou	400 €
Les Buis en Fête	300 €
JM'S Country dance à 2	100 €
Artmonie Yoga	200 €
Bel Air jazz – Saint-Benoît Swing	2 000 €
Horizon Medical Afrique	400 €
Soleidaf	400 €
Liberté Folk	1 400 €
Gibaularge	100 €
Rénovation de façades du bourg	2 400 €
Association des Maires des Landes –Tempête Klaus	500 €
« N'en parler pas aux copines »	- €
Ecole Irma Jouenne Legs Mme Curtet	1 524 €
OCCE 86 Coop Elémentaire Ermitage	1 500 €

---